

PROTOCOLE : École Nationale du Cirque

MERCI DE LIRE TOUT CE QUI SUIT AVANT DE RÉSERVER !!!

ADMISSIBILITÉ

Seuls sont admissibles :

- Artistes professionnels
- Artistes solo
- Artistes duo

ÉQUIPEMENT

IMPORTANT : les artistes doivent apporter leurs propres appareils acrobatiques !

- Les artistes professionnels doivent fournir leurs appareils quels qu'ils soient; les appareils personnels doivent être emballés dans un sac individuel (ex: sac de vidange identifié) ou être désinfectés à l'entrée (jonglerie ou autre accessoires); aucun objet ou meuble en matière poreuse ou en tissu ne pourra pénétrer dans l'École.
- Dans le cas où un artiste professionnel désire laisser un appareil sur place, il doit fournir un sac (vidange OK) IDENTIFIÉ avec son NOM COMPLET. Un endroit leur sera assigné.
- Les artistes professionnels pourront utiliser les outils et le matériel de désinfection présent à l'École, selon les conseils d'un gréeur
- Seuls des matelas en vinyle pourront être utilisés durant leurs entraînements. Aucun tapis roller Flex ou fosse (Bertha) ne sera disponible pour les artistes pros.
- Les gréeurs font des rondes régulières dans tous les espaces de l'école, et durant les résidences aussi. Ils supervisent les procédures de désinfection

LE CONTRÔLE DU SYSTÈME D'ACCROCHAGE

- Le contrôle pour la manipulation des systèmes d'accrochage ou de longe (renvoi des cordes avec poulies) est utilisé en partage.
- La **première fois**, c'est le gréeur qui s'en occupera pour montrer à l'artiste les procédures de désinfection.
- Les cordes ne peuvent être désinfectées, les utilisateurs doivent se laver les mains **avant et après utilisation**.
- La poignée d'ascension doit être désinfectée après usage. Pour ce faire, la corde doit être dégagée de la poignée avant la vaporisation

PLAGES HORAIRES

Les horaires et studios d'entraînement seront variables chaque semaine. Merci de consulter l'horaire par date dans notre système de réservation.

Durée de la séance : la durée de la séance allouée inclut la période d'échauffement, l'installation des appareils acrobatiques, le démontage, le nettoyage et le rangement de ces appareils, ainsi que toute période d'étirement après entraînement. L'artiste se doit de quitter tout espace d'entraînement à la fin de l'heure exacte de sa séance allouée.

ESPACES D'ENTRAÎNEMENT

Studio Palestre : 4 stations d'entraînement

Disciplines circassiennes en montée-descente sans vol (sangles en fixe, corde lisse, tissu, cerceau, trapèze danse sans déplacements), contorsion, équilibre

- Zone G : Point d'accroche simple
- Zone I : Point d'accroche simple
- Zone J : Point d'accroche simple
- Zone L : Point d'accroche simple

Studio Danse : 1 station d'entraînement (1 seul artiste est autorisé)

- Zone Danse : pas d'aérien. Idéal pour roue Cyr, roue allemande, contorsion, travail au sol

NOTE : Si vous avez des questions, modifications ou annulations, merci de contacter la billetterie via billet@tohu.ca ou 514 376 8648.

TARIFS

L'accès aux installations dans les studios de l'ENC est offert gracieusement aux artistes par l'ENC et la Tohu.

- Les longeurs et artistes supplémentaires devront obligatoirement compléter le formulaire de « quittance-renonciation-indemnisation / normes sanitaires » et compléter les questionnaires d'arrivée et de départ de l'ENC le jour de l'entraînement (voir explications ci-dessous) !
- **Les coachs ne sont pas autorisés.**

QUITTANCE ET PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

L'accès aux espaces d'entraînement est conditionné à une stricte discipline et à la participation de chacun ainsi qu'à l'entretien des appareils et objets qui ont été en contact.

Pour vous entraîner à l'ENC, vous êtes tenu :

- d'accepter les conditions énumérées dans le système de réservation (indemnité/responsabilité/normes sanitaires); et
- de compléter les questionnaires d'arrivée et départ lors de chaque venue à l'ENC

IMPORTANT : À LIRE IMPÉRATIVEMENT

- Les artistes professionnels doivent suivre les procédures d'accès (voir ci-dessous dans Procédure de réservation) et rencontrer un gréeur à leur première venue.
- Tous les artistes professionnels sont tenus de porter le masque de procédure en tout temps dans l'école et lors du travail en studio. Le couvre-visage en tissu n'est pas accepté. Les masques de procédure ne sont pas fournis par l'École.
- Nul ne peut circuler dans l'École ni occuper aucun autre local ou zone d'entraînement que celui qui leur est assigné. Les vestiaires des professionnels sont fermés.
- Les artistes professionnels sont priés d'utiliser l'ascenseur uniquement. Les escaliers sont réservés aux étudiants.

Exclusion des personnes symptomatiques des lieux de la TOHU et de l'ENC

Les personnes présentant des symptômes font partie de la chaîne de transmission de la COVID-19.

- Toute artiste professionnel ressentant, AVANT DE SE PRÉSENTER à l'ENC, des symptômes s'apparentant à la grippe/rhume/COVID, se doit de compléter l'outil d'auto-évaluation des symptômes sur le site de quebec.ca et agir en conséquence : <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>
- Les artistes qui s'entraînent à l'ENC ou sous contrat avec la TOHU qui reçoivent un résultat positif à la COVID-19 doivent en aviser la TOHU (Billetterie : 514 376-8648 ; Anaïs Devillers : 438 520-8657 ; Marina Di Blasi : 514 945-2551)
- Lorsqu'une personne présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19, elle doit être isolée immédiatement à l'endroit prévu par l'ENC. Puisqu'elle doit être retirée du milieu, un appel au # 877 644-4545 lui permettra d'obtenir les indications à suivre
- Les résultats de l'enquête de la santé publique permettront de déterminer si les personnes qui ont été en contact avec la personne symptomatique peuvent revenir sur les lieux ou doivent s'isoler

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Vous devez réserver votre séance d'entraînement en ligne seulement, sauf cas spécifique. Aucune personne ne sera admise sans RDV.

IMPORTANT : À LIRE IMPÉRATIVEMENT

AU MOMENT D'ARRIVER À L'ÉCOLE

- Un questionnaire d'arrivée doit être complété en ligne afin de s'assurer notamment de l'apparition possible de symptômes
- L'employé à la réception effectue la prise de température avec thermomètre sans contact pour toute personne se présentant à l'École.
- Un questionnaire de départ doit être également rempli en ligne lorsque toute personne quitte l'École.

QUESTIONNAIRES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

À l'arrivée et au départ de l'École, chaque personne doit numériser à l'aide de son cellulaire les codes QR correspondants afin d'accéder aux questionnaires.



iPhone et Android 9 ou plus récent :

- Pour iPhone seulement : Vérifiez dans Réglages > Appareil Photo que l'option « Numériser des codes QR » soit activée
- Ouvrez l'application Appareil photo
- Visez le code QR avec la caméra arrière de votre téléphone
- Cliquez sur la notification qui apparaît au haut de votre écran
- Remplissez le questionnaire

Pour toute autre version d'Android:

<https://fr.qr-code-generator.com/guides/scan-qr-code-android/>

Vous avez de la difficulté à scanner les codes QR ? Accédez aux questionnaires via les liens suivants :

- Questionnaire d'arrivée : <https://forms.gle/kX9xoE6FHxuRZ3SG7>
- Questionnaire de départ : <https://forms.gle/dcRtjA4Mg6ts5Khn9>

Veillez vous assurer que votre appareil est capable de numériser des codes QR avant votre arrivée à l'École.

Vous pouvez également enregistrer les questionnaires dans vos favoris afin d'y accéder rapidement à chaque fois que vous vous présentez à l'École.

Vous n'avez pas de cellulaire ? Avertissez la réceptionniste afin qu'elle vous pose les questions.

ENC : CONSIGNES GÉNÉRALES

Toute personne entrant dans les bâtiments de l'École a l'obligation de :

- Porter un couvre-visage* EN TOUT TEMPS quelle que soit l'activité
- Se laver les mains selon la procédure dès l'arrivée et éviter de toucher son visage
- Respecter la règle de distanciation physique de 2 mètres en tout temps
- Garder en tout temps ses effets personnels dans un sac en évitant de les déposer à plusieurs endroits différents
- Désinfecter ses accessoires de cirque lorsqu'ils ont été à l'extérieur de l'École à la station de désinfection prévue à cet effet près de l'entrée
- Les usagers doivent se laver les mains :
 - À chaque changement de local et avant de sortir des toilettes
 - Après avoir toussé, éternué ou s'être mouché et jeter leurs mouchoirs
 - Avant et après avoir mangé
 - Avant et après avoir porté des gants
- La circulation dans l'École se fait à sens unique presque partout.
- En tout temps, se référer aux flèches au sol.
- Il n'est permis d'utiliser les fontaines que pour le remplissage des bouteilles d'eau incassables et hermétiques et non pour y boire directement.

ANNULATION

Les périodes d'entraînement libre pourraient coïncider avec des projets de l'ENC. De ce fait, la TOHU ne peut garantir l'utilisation exclusive des espaces attribués pour l'entraînement libre.

La TOHU peut annuler ou déplacer une période ou un espace d'entraînement sur simple avis à l'Artiste et sans autre formalité.